

## ASARONE : PREMIERES IDENTIFICATIONS

Note d'information du 25 octobre 2004 (version initiale du 24/09/04)

*Pour la 1<sup>ère</sup> fois, de l'asarone a été identifiée dans un comprimé collecté dans le cadre du dispositif SINTES. Ci-dessous, quelques informations complémentaires sur cette substance.*



### INFORMATIONS SUR LE COMPRIME COLLECTE

Le comprimé a été collecté dans une soirée privée en appartement, fin août 2004 en Bourgogne. Il s'agit d'un petit comprimé (160 mg), blanc, sécable sur l'une des faces et portant un logo « Sabot ». Selon le collecteur de l'équipe SINTES de la SEDAP de Dijon, le comprimé était vendu comme « Taz » (ecstasy) mais était tout de même qualifié de nouveau produit. L'utilisateur, âgé d'une vingtaine d'années a avalé le ou les comprimés (la quantité exacte n'a pas pu être précisée). Il a consommé en outre de l'alcool et du cannabis. Aucun effet particulier n'est rapporté. Le collecteur commente « produit d'une légèreté telle qu'un usager n'a rien ressenti. Il croyait avoir pris un médicament ».

L'analyse du comprimé collecté a été réalisée par le laboratoire de toxicologie de l'hôpital Fernand Widal à Paris. Elle met en évidence de l'asarone ainsi que des traces de MDMA. La quantité des principes actifs n'est pas connue.

### INFORMATIONS SUR LE PRODUIT SAISI

Les services des douanes rapportent dans le cadre de SINTES une saisie au premier semestre 2004 en Polynésie. Il s'agit d'une sphère noire d'aspect torréfié, dénommée "TIANWANG-BUXIWAN". Il s'agirait d'extraits de plantes. Les principes actifs identifiés sont de l'Asarone et du 5-HMF.

### INFORMATIONS GENERALES SUR L'ASARONE

L'asarone est l'un des principes actifs contenu dans les racines et les feuilles d'une espèce de plante semi aquatique de la famille des arums appelée *Acorus calamus L.* qui pousse en Europe du nord, Asie et Amérique. Elle contient également de la bêta-asarone. Des usages traditionnels de cette plante sont rapportés dès l'antiquité en Europe ; de même qu'en médecine traditionnelle par les indiens d'Amérique pour ses effets stimulants. Par ailleurs, l'asarone peut être utilisé comme aromatisant dans l'industrie alimentaire. La quantité maximale autorisée dans les aliments est néanmoins limitée par les réglementations américaine et européenne.

#### **1. Identité du produit**

Nom commun : asarone

Formule chimique : 2,4,5-trimethoxy-1-propénylbenzène ; 2 isomères  $\alpha$  et  $\beta$

Forme : végétale (rhizome, extrait), comprimé,

Statut légal : produit non classé

## **2. Propriétés pharmacologiques**

Voie d'administration : mâché, bu en infusion, avalé

## **3. Effets recherchés par les usagers**

Selon les sites consultés, à petites doses, les effets seraient stimulants et euphorisants ; à plus fortes doses, il s'agirait d'hallucinations et expériences assez semblables à celles du LSD ou de la mescaline.

## **4. Effets observés et dangerosité**

Effets carcinogènes, neurotoxiques et néphrotoxiques ? Des troubles digestifs (vomissements en particulier et diarrhées) sont rapportés.

## **5. Indicateurs de consommation et contextes d'usage** : premières observations.

## **6. Références**

1. European monitoring centre for drugs and drug addiction (EMCDDA). Report on the Risk Assessment of TMA-2 in the Framework of the Joint Action on New Synthetic Drugs. Lisbon, 2004.  
[www.emcdda.eu.int / Early warning system / risk assessment activities](http://www.emcdda.eu.int/Early_warning_system/risk_assessment_activities)
2. Commission des communautés européennes. Rapport de la Commission au Conseil, présenté au titre de l'action commune relative aux nouvelles drogues de synthèse : TMA-2, 2C-I, 2C-T-2, et 2C-T-7.  
[http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/2003/com2003\\_0258fr01.pdf](http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/2003/com2003_0258fr01.pdf)
3. BELLO (P.-Y.), TOUFIK (A.), GANDILHON (M.), GIRAUDON (I.), « Phénomènes émergents liés aux drogues en 2002 », rapport TREND - juin 2003, Paris, OFDT, 285p  
<http://www.ofdt.fr/ofdt/rouge.htm>
4. GIRAUDON (I.), BELLO (P.-Y.), Regards sur l'ecstasy et d'autres produits de synthèse en France. Analyse de la base du Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) de 1999 à la fin du premier semestre 2002, Paris, OFDT, 2003, 224 p.  
<http://www.ofdt.fr/ofdt/bleu.htm>
5. GIRAUDON (I.). Ecstasy et autres produits de synthèse en France - État des lieux issu du dispositif SINTES 1999-2002. Tendances N°32, OFDT, septembre 2003.  
<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/fr/tend.htm>
6. BEZANGER-BEAUQUESNE L., PINKAS M., TORK M., TROTIN F.  
Plantes médicinales des régions tempérées  
Maloine, Paris, 2 éd., 1986, 470p.

## **Internet**

Sites consultés : Lyceum ; Erowid

Mise à jour des notes d'information SINTES et publications :

<http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/notes.htm>

<http://www.ofdt.fr/ofdt/publi.htm>

<http://www.droque.gouv.fr/fr/index.html>